

DEPARTEMENT
AVEYRONde la **COMMUNE DE ROUSSENNAC**
Séance du mercredi 30 juin 2021

Date de la convocation 23/06/2021 Date d'affichage 23/06/2021 Membres : En Exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14	<i>L'an deux mille vingt-et-un et le trente juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),</i> Présents : Marie-Laure CAMBOULAS, Thibault CAMMAN, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Pierre JOULIA, Thomas LAMOTTE, Cédric MARTINS, Patrick MARTY, Guillaume POUJOL, Françoise VIAROUGE Représenté(e)s : Excusé(e)s : Carine MARTIN Secrétaire de séance : Marie-Laure CAMBOULAS
--	--

Objet: tarif de location Maison des associations - DE_20210630_003

Cette délibération annule la délibération DE_20170131_005.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de revoir la participation pour la mise à disposition de la salle principale de la Maison des associations aux habitants de la commune, en fonction de sa disponibilité, les associations communales étant prioritaires.

Après discussion, le conseil municipal adopte à l'unanimité, la mise à disposition de la salle principale de la Maison des Associations aux habitants de la commune moyennant les tarifs suivants :

- Location de la salle principale : 50 €
- Chèque de caution : 400 €

Monsieur le Maire est chargé de la bonne exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture
le 01 juillet 2021
et publication ou notification
le 01 juillet 2021

Roussennac, le 01 juillet 2021.
Pour extrait conforme.

Le Maire
Sébastien CAYSSIALS

